INSTITUT EUROPEEN DES SCIENCES AVANCEES DE LA SECURITE

Réunion du jeudi 26 septembre 2002

“Breitwieser, l’Arsène Lupin des temps modernes confondu par un enquêteur passionné d’art”

(239 oeuvres d’art en 174 vols en Europe en 6 années pour ce serveur de restaurant de 31 ans !)

Conférencier : Pierre Dumont
Membre Associé IESAS
Directeur Général
de CODINE S.A.
www.codine.be

En guise de préambule

Recrudescence des vols d’oeuvres d’art

Une nette recrudescence des vols dans les milieux culturels se fait sentir ces derniers temps, principalement pendant les périodes accessibles au public. Ces vols sont soit commandités, soit se font par opportunisme ou simplement par convenance personnelle, ou pire par des délinquants sans aucune attirance pour l’art, afin de monnayer leur dose quotidienne de drogue. A cela on pourra ajouter le vandalisme gratuit de plus en plus présent.
Ce constat découle naturellement de la facilité et relative impunité à perpétrer les délits de jour plutôt que de s’évertuer à franchir des alarmes anti-intrusion actives en période d’inoccupation des locaux, qui sont de plus en plus performantes et généralisées. Qui plus est, souvent complétées par des enregistrements vidéos à des fins d’identification.
Or le jour, parmi la foule, comment distinguer efficacement l’intrus du public respectueux.
L’insécurité des collections lors de leur exposition prend une place de plus en plus importante dans les priorités à traiter.

Pourcentage de vols

Le Art Lost Register de Londres estime en 2001 que 61% des vols d’oeuvres d’art sont perpétrés dans des demeures privées, 12% dans des galeries, 10% dans les églises et 9% dans les musées.
La moitié des oeuvres retrouvées seraient des tableaux, car les propriétaires des oeuvres volées diffusent notamment via internet leurs photos sur les sites spécialisés
Les peintures étant aisément identifiables, elles sont très difficiles à vendre impunément.
A l’inverse, l’orfèvrerie, les instruments de musique, les bijoux, les joyaux, l’argenterie, les montres antiques etc... sont généralement plus faciles à écouler.
D’après différentes sources, en 2001, rien qu’en France, 24 à 40 vols recençés auraient été commis dans des musées et 650 chez des collectionneurs, mais combien ne sont pas déclarés et ce pour diverses raisons. (fiscales, successorale, ou par soucis de discrétion, les victimes ne souhaitant pas de publicité sur leurs déboires).

Collections privées

Le plus difficile à identifier est le vol pour convenance personnelle, tel le cas Breitwieser dont la globalité des oeuvres a servi à décorer son intérieur et celui de ses proches, ne laissant ainsi transparâitre aucun indice.

Les militaires du Génie ont repêché 107 oeuvres dans le canal Rhin-Rhône

La mère de Stéphane Breitwieser y avait jeté la collection réunie par son fils dans leur pavillon d'Eschentzwiller

Fin 2001, 107 objets étaient repêchés dans le canal ou récupérés sur les berges. Ils sont aujourd'hui sous scellés. Il s'agit notamment de pièces d'orfèvrerie - par exemple plusieurs ciboires du XVIIe siècle

provenant de Belgique, de céramiques, de faïences, de montres anciennes et même d'un incunable, c'est-à-dire un ouvrage imprimé avant l'an 1 500, serti d'argent.

Des oeuvres majoritairement des XVII et XVIII ème siècles !

Leur valeur approche les 10 millions d'euros, selon Pascal Schultz, procureur adjoint au tribunal de grande instance de Strasbourg.
"Amateur éclairé, particulièrement friand de toiles de maîtres belges et flamands du XVIIIe".
Toujours selon Pascal Schultz, Stéphane Breitwieser aurait, entre autres, dérobé une *"Princesse de Clèves"* de Lucas Cranach l'ancien à Baden-Baden (Allemagne) lors d'une vente organisée en 1995 par Sotheby's, un Peter Bruegel, *"La fraude profite à son maître*", en 1997 à Anvers (Belgique), une sanguine d'Antoine Watteau, *"Deux hommes"*, au musée de Montpellier en 1999, une huile sur bois de François Boucher, *"Pâtre endormi*", au musée de Blois en juillet 1996 et quelques jours plus tard au même endroit, un tableau unique du XVIème Siècle de Corneille de La Haye intitulé “Madeleine de France, Reine d’Ecosse”.
Toutes ces œuvres sont désormais perdues, lacérées et jetées aux ordures par la mère de l'Arsène Lupin alsacien.

Mme Breitwieser n'a pas tout jeté à l'eau au moment de son accès de rage. D'après son avocat, Me Raphaël Fréchard, elle a déposé dans une chapelle toute proche huit objets précieux. Les enquêteurs n'y ont retrouvé qu'une petite Vierge à l'enfant en bois. Un promeneur a également découvert par hasard près d'Otscheim (Haut-Rhin) une tapisserie de la manufacture des Gobelins.
Ce sont les découvertes imprévues et inexpliquées de certaines pièces par des promeneurs, fin novembre 2001, qui ont entraîné l'ouverture d'une enquête par le parquet de Strasbourg, confiée à la police judiciaire. Celle-ci a sollicité l'aide de l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels. Grâce aux données de ce dernier, les enquêteurs se sont intéressés au cas Breitwieser.

"Facilité déconcertante"

Lors de son audition en février par le sergent de police suisse von der Mühll (voir plus bas), Stéphane Breitwieser a reconnu immédiatement un certain nombre de vols commis depuis 1995 concernant 172 pièces dérobées dans une soixantaine de musées, de collections ou d'expositions en Suisse, en France, en Belgique, en Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Autriche. Par la suite les aveux porteront sur le nombre impressionant de 239 objets. Bon nombre des oeuvres volées n’avaient pas été déclarées manquantes par les musées concernés sans doute comme le suggère Evelyne Schmitt (conseil auprès du département français de la culture pour les musées régionaux) par crainte de voir augmenter considérablement les primes d’assurances ou de recevoir l’ordre de fermer pour insuffisance de protection.

Selon le procureur adjoint Pascal Schultz, le kleptomane amateur d'art agissait *"avec une facilité déconcertante"* volant des oeuvres se trouvant derrière une vitre ou enfermée dans une vitrine, le voleur se joua des différents types de protection sortant avec les oeuvres cachées sous son manteau.
Sa longévité s'expliquerait à la fois par la rétention des œuvres volées, rendant impossible tout repérage dans le circuit des trafiquants, et par la nature des cibles, de petites œuvres dans des petits musées sans système de protection perfectionné.

Ecroué et poursuivi en Suisse après son arrestation, Stéphane Breitwieser y est jugé pour les faits commis dans la Confédération. La France demandera alors son extradition afin qu'il soit jugé pour les vols perpétrés en France et dans d'autres pays d'Europe.

La mère de Stéphane, selon son défenseur, ne soupçonnait pas la provenance de la collection entreposée dans le pavillon d'Eschentzwiller, qu'elle partageait avec son fils, et qu'elle a détruite. Une perquisition n'a permis de retrouver que quelques bronzes dans la chambre de Stéphane.

Passionné par les arts davantage que par la valeur des oeuvres.

Stéphane Breitwieser était un passionné d'oeuvres d'arts. Le mobile de ses vols n'était pas l'argent, mais le plaisir obsessionnel de posséder des oeuvres d'arts, qu'il conservait dans le pavillon où il habitait avec sa mère près de Mulhouse (Haut-Rhin).
Petit-neveu du peintre alsacien Robert Breitwieser, il avait un goût particulier pour les oeuvres du XVIIème et XVIIIème siècles. Il choisissait les oeuvres qui lui plaisaient, généralement de petite taille, et les découpaient au cutter avec précision et en toute hâte avant de les dissimuler dans un sac ou sous son manteau. C'est ainsi qu'il a dérobé des oeuvres de maîtres telles qu'évoqué plus haut.
Il aurait réalisé ainsi quelques 70 vols en France, à Lille, Caen, la Rochelle, Chartres, Nancy, Valence, Montpellier, Avignon, Menton, depuis 1995, en dérobant non seulement des toiles de maîtres, mais également des pièces d'orfèvrerie, des céramiques, et des montres anciennes, avec l'aide de sa compagne, utilisant la même technique à chaque fois. Il se glissait dans la foule des visiteurs, allait d'une salle à l'autre, pour répérer les oeuvres interessantes, et observer les parcours des agents de sécurité, tandis que son amie, servait de guetteuse.

Extrêmement méthodique, Stéphane Breitwieser après chaque nouvelle "acquisition", allait dans les librairies spécialisées et dans les bibliothèques de Strasbourg pour tenter d'en apprendre davantage sur les oeuvres qu'il avait ramenée dans son musée personnel. Méticuleux, il allait jusqu'à faire fabriquer par un encadreur mulhousien des cadres de style ancien, pour réencadrer les tableaux volés.

Stéphane Breitwieser à 31 ans, vivait chez sa mère, à Eschentzwiller près de Mulhouse. Infirmière dans une clinique de Bâle, et âgée de 51 ans , il lui expliquait qu'il faisait des affaires dans les salles de vente aux enchères. Diplômé d'un brevet de tourisme, Stéphane Breitwieser assouvissait sa passion inouïe pour l'art en fréquentant les antiquaires, les musées, les expositions, d'une manière très méthodique, au point qu' il a pu restituer à la police les dates, les lieux et faire la description précise des oeuvres qu'il avait dérobées.

Son parcours incroyable s'est achevé le 20 novembre 2001, au Musée de Tribschen, près de Lucerne, en Suisse, où il est revenu dans les lieux où il avait dérobé deux jours plus tôt un cor ancien de l'époque de l'ancienne Confédération suisse. Ce jour là un ancien journaliste, sur place, informé du vol, avait remarqué le comportement étrange d'un individu en train de roder autour du musée et en avait fait le portrait à la Direction du Musée. En revenant deux jours plus tard, Breitwieser a été reconnu et interpellé par la police.

La mère du jeune homme interrogée de son côté et tourmentée par l'arrestation de son fils, décida de détruire le musée de son fils, dont elle disait ne pas connaître la valeur. Elle avait commencé par détruire et découper les peintures pour les mettre à la poubelle, et ce qu'elle

ne pouvait détruire de ses mains, elle décida de les jeter dans le canal du Rhin-Rhône où le 27 novembre 2001, un promeneur découvrait les premières pièces dans un endroit isolé de Gerstheim, non loin de Sélestat.
Il s'agissait de coupes et de statuettes anciennes que cette personne remit aussitôt à la gendarmerie. Après des opérations de dragage dans le canal, les gendarmes ont ainsi repêché une centaine de pièces des XVIIe et XVIIIe siècles.
Mireille Breitwieser a ensuite également été mise en examen par la police française pour *"recel de vols par habitude"* et écrouée. Quant à l'ancienne compagne de Stéphane, une jeune femme de 31 ans nommée Anne-Catherine Kleinklauss, elle a été mise en examen pour *"complicité de vols"* et placée sous contrôle judiciaire.

Plus de 170 vols recensés dans toute l'Europe.

Stéphane Breitwieser aura au total reconnu plus de 170 vols de quelques 239 objets.

Si en France Stéphane Breitwieser a opéré à près de 70 reprises, la Suisse suit avec 66 vols perpétrés dans seize cantons, vient alors la Belgique avec 19 vols, puis l' Allemagne avec 11 vols, mais aussi les Pays-Bas, le Danemark et l' Autriche, qui ont recensé une dizaine de vols.

"Voler dans un musée, c'est confisquer une part de l'héritage de l'humanité"

Des vols aux conséquences désastreuses

Lointain petit cousin du peintre mulhousien Robert Breitwieser (1899-1975) dont les œuvres figurent aux musées de Mulhouse et de Strasbourg, Stéphane Breitwieser, 31 ans, écumait de nombreux musées, galeries, salons d'antiquités, châteaux et salles de ventes depuis 1995.

Ce Kleptomane averti n'a jamais revendu les objets et tableaux volés et s'est contenté de faire des recherches dans des bibliothèques pour répertorier les œuvres amassées au domicile de sa mère, une femme plutôt acariâtre qui avait mal supporté un divorce survenu il y a une dizaine d'années.

Stéphane Breitwieser, introverti à l'allure de jeune homme propet avait commencé à dérober des objets dans des salles de ventes puis chez des brocanteurs pour se faire la main.

Ayant mis au point sa technique de vol, il s'est ensuite attaqué à des musées en Suisse, où il travaillait comme saisonnier dans des restaurants proches de la frontière française.

Il a ensuite élargi le champ de ses pillages à la France, aux Pays-Bas, l' Allemagne et la Belgique écumant trois à quatre musées par week-end.

Il a surtout volé des objets et des tableaux de petite taille découpés au cutter dès que des gardiens avaient le dos tourné. Ces vols à répétition ont par ailleurs montré à quel point les systèmes d'alarme et de surveillance installés dans des musées étaient désuets.

A Paris, il a notamment commis des vols à la Salle des ventes Drouot et au Louvre des Antiquaires.

Le journal d’un fou d’art

Il avait eu des relations conflictuelles avec sa mère à partir du moment où son père avait demandé le divorce pour vivre avec une autre femme. Dans un climat digne des *"Parents terribles"* de Cocteau, le jeune homme s'était replié sur lui-même en se faisant passer par ailleurs pour le petit-fils de Robert Breitwieser.

Il s’intéressait surtout à des œuvres majeures des XVIIe et XVIIIe siècles.

C’est ainsi que le 1er octobre 1995 à Baden-Baden, il s’est emparé du portrait de la princesse de Clèves par Lucas Cranach, en janvier 1996, il a subtilisé un violon du XVIIe siècle au musée des instruments de musique de Bâle, le 19 juillet 1996, il a dérobé avec une facilité étonnante le portrait de *Madeleine de France reine d’Ecosse* au Musée de Blois, aujourd’hui définitivement perdu. Le 1er août de la même année, il a volé le *« Bal des Singes »* de David Teniers puis le 5 août, à nouveau au musée de Blois, *« Le Pâtre endormi »* de François Boucher. Stéphane Breitwieser a ensuite fait rentoiler et encadrer tous ces tableaux chez un encadreur de Mulhouse.

Parmi les autres tableaux volés par cet amateur d’art peu ordinaire, on peut encore signaler *« Le Sens Caché des Fleurs »* de Jan van Kessel à Tournai le 22 mars 1997, *« La Fraude profite à son maître »* de Pieter Brueghel à Anvers le 4 mai 1997, un paysage de Joos de Momper au musée de Menton le 19 juin 1999 et une sanguine d’Antoine Watteau représentant deux hommes et ce, en juillet de la même année au musée de Montpellier.

C’est après avoir subtilisé un clairon du XVIIe au musée de Tribschen (Richard Wagner Museum) près de Lucerne (ce jour là il n’y avait eu que trois visiteurs) et y être revenu quelques jours plus tard, vêtu de son éternel manteau long gris que Stéphane Breitwieser fût remarqué par un ancien journaliste. L’attitude douteuse de

ce visiteur l’incita à faire part de ses soupçons à la direction du musée. Reconnu par un gardien, le voleur sera alors interpellé par la police. Apprenant son arrestation, ce serait par crainte du scandale qui qui aurait pu entraîner la perte de son emploi dans un hôpital en Suisse, que sa mère aurait entrepris de détruire systématiquement les tableaux et dessins que son fils avait amassés chez elle et de jeter le reste dans le Rhin. On sait maintenant qu’environ 110 pièces y ont été retrouvées.

Ce fait-divers ravive d'éternels démons de la possession :

" Stéphane Breitwieser disait qu'il aurait aimé vivre au XVIIIe siècle, être châtelain, devenir mécène, avoir une place éminente dans la société. Son château, c'était sa chambre et il en était le prince".
En quelque sorte, l'Histoire se la jouerait en boucle. Mais ici en privant, par la conjonction de deux psychopathies, le patrimoine universel de joyaux irremplaçables. Personne ne conteste en effet que les institutions muséales ont pour mission la conservation et la publicité (au sens de "rendre accessible au public") d'une partie significative de ce patrimoine, non de satisfaire des collectionnites.

Véritable caverne d'Ali Baba

Quand Stéphane Breitwieser ramenait chez sa mère une oeuvre d'art volée, il s'empressait d'apprendre la fiche signalétique de l'objet par coeur avant de la détruire. La chambre du jeune homme ne comportait pas de fenêtre, seule une lucarne en toiture éclairait la chambre. Interviewé, le voisin, Robert Hartman, explique que la porte d'entrée restait toujours close. Que les habitants entraient et sortaient par le garage. Les arbres cachaient toutes les fenêtres de la rue. "C'est une maison pour cacher des choses" dira-t-il. La maison est située dans le petit village de Eschentzwiller au sud de Mulhouse à quelques kilomètres de la frontière suisse. Depuis l'arrestation des Breitwieser, elle est inoccupée. Seul, le petit ami de Mireille Breitwieser vient de temps en temps jeter un oeil.
Jusque fin novembre 2001, deux pièces du première étage, le bureau et la chambre de Stéphane Breitwieser étaient complètement garnis de peintures, dessins, sculptures et autres objets d'art.
Sans le savoir jusqu'à ce que cela soit dévoilé par les journaux Mr Hartman vivait à côté d'un des voleurs les plus actifs que le monde des musées ait jamais connu.

Un sergent de police suisse s'intéresse au dossier

Alexandre von der Mühll, un sergent expérimenté de la police suisse s'est entretenu longuement avec Stéphane Breitwieser dans sa cellulle équipée d'une télévision. Dès qu'une émission artistique commencait, Breitwieser éteignait le téléviseur, mais après quelques minutes n'y tenant plus, il le r'allumait.

Le sergent observera et fera parler le prisonnier.
Quoiqu'agé de 35 ans, von der Mühll en paraît 55. Un fine moustache grise garni ses lèvres supérieures et il fume la pipe du matin au soir sans discontinuer.
Il inspire confiance et Stéphane Breitwieser qui avait jusque là résisté à plusieurs interrogatoires se confiera finalement à lui.
Le sergent est par ailleurs aussi un fin connaisseur et posséde une petite collection de peintures françaises du XIX ème siècle. Depuis dix ans il s'est spécialisé dans les vols d'oeuvres d'art en Suisse. Il connaissait le cas Breitwieser bien avant de le rencontrer. La seule photo qu'il avait de lui était de très mauvaise qualité, prise par une caméra de surveillance dans un des musées visité par le voleur. Petit à petit, au fur et à mesure que les vols étaient perpétrés, il a acquis la conviction que le voleur agissait pour son propre compte. Il ne pouvait s'agir que d'un collectionneur passionné des XVII et XVIIIème siècle.

La mise en confiance

Début février 2002 von der Mühll rencontrait pour la première fois Stéphane Breitwieser dans sa prison de Lausanne. Jusque là, il n'était suspecté que d'une poignée de vols.
von der Mühll expliquera qu'ils commencèrent tout simplement à parler art autour d'une tasse de café. Après dix jours de conversations de ce type, les deux hommes commençant à se connaître, le sergent en vînt à parler des objets volés. Spontanément, Stéphane Breitwieser se mît à évoquer différentes oeuvres, les décrivant et en parlant passionnément. Il avoua 50 à 60 vols de peintures, puis vînt le grand déballage.
Von der Mühll raconte : "cet homme est un vrai collectionneur, il connaît tout sur les oeuvres volées jusqu'à leur dimension précise, leur valeur estimée...". En fait, le sergent était la première personne qui partageait avec le voleur/collectionneur la passion de l'art au point de pouvoir en parler des heures, chose qu'il ne pouvait pas faire ni avec sa mère, ni avec sa compagne.

Breitwieser expliquera qu'il changeait volontier les tableaux de place dans la maison afin de pouvoir jouïr de l'ensemble de sa collection devenue rapidemment trop importante pour la maison.
Stéphane Breitwieser commença par acheter un certain nombre d'oeuvres mais comme son appétit était plus grand que ses moyens, il entama sa série impressionante de vols.

Interpellé déjà en 1997

Stéphane Breitwieser fut interpellé en 1997 au moment où il tentait de voler une peinture dans une galerie de Lucerne. Après quelques semaines en prison, il fût relâché et recommença de plus belle jusqu'à son arrestation le 20 novembre 2001.

Lenteur administrative !

Directement après l'arrestation du voleur/collectionneur, la police suisse demanda la permission à la police française de perquisitionner chez les Breitwieser. L'autorisation n'arrivera que trois semaines plus tard. Entre-temps, la mère du prévenu s'était débarassée de la collection de son fils de la manière que l'on sait et les policiers ne trouvèrent pratiquement rien au domicile familial.

Le vrai petit-fils Breitwieser : « Je n'en reviens pas »

Le vrai petit-fils du peintre Robert Breitwieser, Bruno Breitwieser n'en revient pas. Mis en cause par France Soir, il a fait et obtenu une demande de démenti, car Stéphane n'est pas le petit-fils de Breitwieser.
Le grand-père de Bruno Breitwieser avait un frère, Raymond, dont le fils Roland est le père de Stéphane, c'est donc un cousin au quatrième degré ». Insistant sur le fait que « ces deux parties de la famille ont toujours été très distinctes », Bruno Breitwieser indique qu'il n'a rencontré ce cousin qui fait la une de l'actualité qu'une seule fois : « C'était lors d'une fête à Mulhouse. Il s'était présenté à ma femme comme étant le petit-fils de Breitwieser et elle lui avait répondu que ce n'était pas possible puisqu'elle était mariée avec le petit-fils du peintre ! » Tout cela était resté finalement sur le mode de la plaisanterie, raconte encore le descendant du peintre mulhousien : « J'avais constaté qu'il ne devait pas connaître l'histoire de la famille, mais par la suite, il a visiblement continué de se faire passer pour le petit-fils de mon grand-père ».
Bruno Breitwieser, qui réside dans la région de Poitiers, est également artiste et a occupé les fonctions de directeur artistique de la Ville de Thouars, dans les Deux-Sèvres. Il prépare actuellement une grande rétrospective de l'oeuvre de son grand-père au musée des Beaux-Arts-Villa Steinbach de Mulhouse, qui sera présentée à l'automne 2002.
Mais à la découverte des frasques de Stéphane, il ne peut s'empêcher de redire son étonnement : « C'est une grosse surprise, il y en a quand même pour 2 milliards d'euros ! C'était quelqu'un qui n'avait pas de charisme physique, c'était plutôt quelqu'un de timide, d'introverti, rien qui puisse présager un tel culot ».

Des commandes à un encadreur mulhousien

À Mulhouse, Stéphane Breitwieser avait trouvé un encadreur pour redonner aux toiles volées des cadres d'époque (lire le témoignage de Christian Meichler en page suivante).

« Je suis tombé des nues »

Christian Meichler, l'encadreur mulhousien, a été berné par le faux petit-fils du peintre Breitwieser. Témoignage.

C'EST SANS DOUTE parce que la galerie Meichler, rue des Franciscains à Mulhouse, a des liens historiques avec le grand peintre Robert Breitwieser (1899-1975), que son petit-neveu Stéphane Breitwieser, qui se faisait passer pour le petit-fils de l'artiste, a pris contact avec Christian Meichler pour l'encadrement de gravures et de tableaux qu'il avait précédemment volées.

« Dans le milieu de l'art »

« Avec son visage d'étudiant, ses cheveux châtain, ses traits fins, Stéphane Breitwieser n'a pas du tout la tête d'un escroc. Comme Bruno, le vrai petit-fils du peintre, je suis tombé des nues en apprenant ce qu'on lui reproche », confie Christian Meichler, 37 ans. Il ne cache pas que c'est lui qui a exécuté les commandes des cadres d'époques qui ont probablement aussi encadré des toiles volées, et se dit flatté que l'article de France Soir d'hier le présente comme un encadreur de génie. « Mais j'ignorais évidement que j'ai aussi encadré des oeuvres volées.
Cela fait une dizaine d'années que je lui faisais des encadrements, par exemple encadrer une gravure de Dürer, des dessins du XVIIIe, certains signés, d'autres pas, qu'il avait acquis, me disait-il, à des enchères », explique Christian Meichler. « D'après ce que je sais, il achetait effectivement des peintures et toutes sortes d'objets d'art à des enchères en Suisse ou ailleurs. Il achetait et revendait. Il était aussi client de galeries à Saint-Dié et à Belfort, et il était bien en rapport avec le milieu de l'art, avec des peintres, des galeries, jusqu'aux commissaires priseurs ». Mais l'encadreur mulhousien répète que Stéphane Breitwieser ne lui a jamais apporté un Bruegel, un Watteau ou un Boucher volé, découpé au cutter. « Par contre, dit-il, il me commandait des cadres vides dont il me donnait les mesures, et choisissait des styles anciens, notamment hollandais.

Serveur en coupé BMW

Certains lui revenaient entre 300 E et 500 E qu'il me réglait toujours. Je ne savais pas ce qui allait entrer dedans. Mais je n'aurais jamais pensé que c'était des toiles volées dans des musées et qu'ils les gardaient chez lui à Eschentzwiller » Ce « bon-client-bon payeur » est aussi décrit par l'encadreur mulhousien comme un grand connaisseur de l'art. « J'appréciais sa culture et son instruction artistique. Il savait aussi que mon père, Ernest Meichler, était un ami de Breitwieser et de Nathan Katz. C'est dans notre galerie spécialisée dans le figuratif que sont exposées des toiles du grand peintre mulhousien », raconte encore Christian Meichler. « Je sais qu'il travaillait aussi comme serveur en Suisse, dans un établissement de luxe et qu'il habitait avec sa compagne Anne-Catherine dans la maison de sa mère à lui à Eschentzwiller. En fait, il jouait les artistes. Les dernières fois que je l'ai vu, il venait en coupé BMW ».

Propos de Christian Meichler .

« La responsabilité de l'encadreur n'est pas engagée »

Roland Vonesch, encadreur bien connu sur la place de Mulhouse, mais qui travaille pour des clients dans toute l'Europe anime l'antenne régionale de la société d'encouragement aux métiers d'art et a exercé jadis des responsabilités dans le syndicat professionnel des encadreurs (qui n'existe plus).

Il regrette l'information parue dans la presse parisienne selon laquelle les toiles volées auraient été encadrées dans la région, sans autre précision : « Il ne faut pas jeter le discrédit sur toute une profession ».
Les encadreurs sont-ils tenus de vérifier la provenance des oeuvres qu'un client leur demande d'encadrer ? « Absolument pas, nous ne pouvons faire un travail de police pour vérifier l'origine d'une toile, précise Roland Vonesch. La responsabilité de l'encadreur n'est donc en aucun cas engagée et il ne peut être poursuivi pour recel que lorsqu'il y a dépôt-vente d'une oeuvre volée. »

Deux vols non élucidés à Belfort

Stéphane Breitwieser a-t-il sévi à Belfort ? Depuis 1998, deux tableaux ont été volés au musée d'art et d'histoire de Belfort et les oeuvres n'ont jamais été retrouvées.
Le vol le plus important a lieu le samedi 26 février 2000, en fin d'après-midi. Une oeuvre attribuée à Pieter Jacobsz Codde et présentée dans le cadre d'une exposition sur les « peintures flamandes et hollandaises des XVIIe et XVIIIe » est dérobée. Ce tableau, que l'on peut dater des années 1630, appartient au courant monochrome qui caractérise la peinture hollandaise de la première moitié du XVIIè siècle et compte parmi les plus belles oeuvres. Il s'agit d'une peinture sur bois représentant un soldat avec une femme. Prêtée par le musée des beaux arts et d'archéologie de Besançon, cette oeuvre non signée, ni datée, mesure 28 cm de haut sur 18 cm de large. Le tableau était simplement fixé au mur par deux petites vis cruciformes que le voleur n'a eu aucun mal à démonter. Sa valeur était estimée à 122 000 E.
En août 1998, un dessin du peintre français Eustache Le Sueur (1617-1655) avait déjà été dérobé, toujours au musée d'art et d'histoire de Belfort. Le dessin, représentant un prélat, réalisé à la pierre noire et non signé, était estimé entre 4600 et 7600 E. Il faisait partie d'une exposition estivale en provenance du fonds de collection du musée et était propriété de la ville de Belfort. En dépit d'un système de télésurveillance, l'auteur du vol a découpé le dessin du cadre dans lequel il était exposé et s'était volatilisé.

Le tableau de Codde volé à Belfort n'a jamais été retrouvé.

En guise de conclusion

Le fait divers que nous venons de relater amène aux réflexions suivantes :
- il y a encore beaucoup à faire en matière de protection rapprochée des oeuvres. Codine y travaille tous les jours, mais se heurte souvent à des organisations où la dispersion des centres de décisions qui ralenti considérablement les prises de décisions. Il faut donc convaincre encore et toujours de l'intérêt d'agir en anticipation du vol-vandalisme.
Le coût d'un système de détection rapprochée bien étudié apparaît comme dérisoire par rapport au déployement de forces nécessaire à la récupération d'oeuvres volées.
- Même si les moyens humains et financiers d'investigations suffisaient, le vol pour convenances personnelles, comme le cas Breitwieser le démontre, est très difficile à repèrer et à tracer.
- la protection muséale diurne apparaît comme le parent pauvre et les budgets ne suivent que très rarement. Pourtant tout le monde est convaincu que les oeuvres qu'on prend la peine d'exposer font souvent parties de notre patrimoine commun et méritent tous les égards. Leur perte constitue un appauvrissement irrémédiable du patrimoine universel !

Sources diverses ayant permis cette compilation :

Agence REUTER
Le Monde extraits de l'ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 19.05.02 - Jacques Fortier
Le monde des arts Mardi 20 Mai 2002
Le monde des arts Vendredi 23 Mai 2002
ARTCULT ARTNEWS (16 au 23 mai 2002) art-memoires
Le pays Franche Conté - Dominique Bannwarth
le journal d'alsace - Darek Szuster et Jean-Marie Stoerkel
New York Times - May 2002 - Alan Riding
The Guardian - May 2002 - Jon Henley
BBC News - May 2002
The International Herald Tribune - May/June 2002
The Independent news - May 2002
Telegraph - Philip Delves Broughton
Turf & Recreation Magazine - June 2002 - Ian Robinson
Museum-security -network

Mais aussi :

Mrs Leroux, Lacroix, Cadias, Darties

INSTITUT EUROPEEN DES SCIENCES AVANCEES DE LA SECURITE

Réunion du 13 mars 2003

“Breitwieser, l’Arsène Lupin des temps modernes confondu par un enquêteur passionné d’art”

Compléments d’informations récoltés depuis la conférence du 26 septembre 2002 issue du 1° Procès en Suisse (du 4 au 6 février 2003)

Conférencier : Pierre Dumont
Membre associé IESAS
Directeur Général
de CODINE S.A.

www.codine.be

1) résumé des faits :

Stéphane Breitwieser, sommelier Strasbourgeois, travaillant en Suisse, près de la frontière française, a reconnu avoir écumé en plein jour, pendant les heures de visites, au sein de musées, châteaux, expositions, lieux de culte et boutiques d'antiquaires de 7 pays différents, 239 oeuvres d'art, en 174 méfaits, et ce durant 7 années.

- Il entreposait les oeuvres volées dans la maison qu'il partageait avec sa mère. Il n' a pas agi par commandite ou pour s'enrichir mais juste par passion des objets d'art qu'il ne pouvait s'offrir autrement.

- Cet individu vivait un peu au-dessus de ses moyens mais aucune preuve de revente d'oeuvres n'a pu être établie pour expliquer son train de vie.

- Il fut interpellé en Suisse au Musée Richard Wagner de Lucerne, le 21 novembre 2001 et mis en détention préventive.

- Sa mère aurait dans un accès de rage jeté dans le Rhin plus d'une centaine de ces oeuvres compromettantes et lacéré les tableaux ainsi irrémédiablement détruits.

- Fin novembre, un promeneur découvre un objet échoué sur la berge et en averti la police qui procède au dragage du Rhin en deux fois car on se trouve à la limite du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et les autorisations administratives nécessaires pour procéder au dragage ne sont pas arrivées en même temps.

- Une perquisition du domicile n'a être effectuée que le 12 décembre 2001, mais ce ne sera qu'au printemps 2002 que le lien pourra être établi avec les vols perpétrés.

- Averti en janvier 2002 de son arrestation, le perspicace sergent Von der Muhll de la police de Vevey, grand spécialiste des disparitions dans les musées et galeries, l'interroge à 18 reprises avant d'aboutir à ses aveux. Breitwieser reconnaît alors l'ensemble des faits et en confesse avec passion, jusqu'au plus petit détail.

2) Les sentences actuelles :

- Sa compagne et sa mère ont été arrêtées puis mises en examen le 16 mai 2002. La mère a été écrouée jusqu'au premier août pour "vol par habitude" alors que sa compagne a été entendue pour complicité de vol.
Stéphane Breitwieser n'a, quant à lui, actuellement écopé que de 4 années de prison en territoire helvétique, assorti de 15 ans d'exclusion du pays.

- Il a actuellement été jugé pour ces seuls vols sur le territoire Helvétique dans un procès qui s'est déroulé a Bulle , dans le comté de Gruyère (le lieu a été choisi en fonction du premier larcin identifié).

- Il sera ensuite jugé en France pour le reste de ses crimes, après avoir purgé sa peine en Suisse.

- Dans l'intervalle, les oeuvres qui ont pu être retrouvées (108 seulement) sont consignées à Colmar et ne pourront être restituées à leurs légitimes propriétaires (pour autant qu'ils se soient fait connaître !!), qu'à l'issue de l'ensemble des procès dans les différents pays concernés.

- Notons que vu la longue période d'immersion dans l'eau , plusieurs de ces oeuvres sont soit fort abîmées soit pratiquement irrécupérables !!

3) Quelques anecdotes concernant les vols perpétrés :

- La plus grande oeuvre subtilisée est une tapisserie de 3m60 x 3m , au château de Gruyère. Ayant compris qu'il ne pourrait sortir du château sans être remarqué avec son sac à dos aussi lourdement lesté, Stéphane Breitwieser le jeta par la fenêtre pour ensuite le récupérer en contrebas.

- Son premier vol a été perpétré le 1er mars 1995 au château de Gruyère.

- Son second vol est une Arbalette au Château du Haut Koenigsbourg, en Alsace.

- En Suisse, il aurait volé à 69 reprises dans 16 cantons (soit 39% du total des délits recensés).

4) Eléments du procès :

- Les deux personnes clefs du procès sont le sergent Von der Muhll (police de Vevey) et Roland Meier (Lucerne).

- Il y a eu "soustraction et pas vol !!" argue la défense. Breitwieser n'a pas agit par vol , mais par emprunt provisoire, celui-ci comptant rendre un jour les oeuvres et n'est donc que le détenteur provisoire !!

- Seuls témoins au procès: le père de l'accusé et l'encadreur qui habillait ses oeuvres , mais qui a priori n'était ni au courant de ses agissements, ni impliqué en aucune façon. La salle était remplie de journalistes.

- Il n'est pas considéré comme kleptomane car c'est l'oeuvre qui l'attire et non le vol qui l'anime.

- l'expert pschychiatre , le dépeint comme un être immature, narcissique et asocial, avec des risques de récidive très élevé !!

- A l'issue du procès la thèse du vol l'emporte.

5) La valeur du butin :

- La valeur estimée des oeuvres subtilisées rien qu'en Suisse serait après réévaluation de 1 000 000 FS (2 000 000 FS pour certains).

6) Les plus grandes frustrations de Breitwieser :

1° que sa mère se soit meublée chez Ikea , après avoir divorcé d'un mari qui avait hérité d'une collection d'armes (que celui-ci avait donc repris avec lui).

2° ne pas avoir assez d'argent pour se permettre l'acquisition (légale) d'oeuvres .

3° le fait que sa propre collection (acquise indûment) lui soit retirée le déchire profondément !!

7) Sa reconversion :

- Interrogé quant à son avenir, le prévenu a répondu qu'une fois sa peine purgée il voudrait se reconvertir en consultant en sécurité pour améliorer la sécurité des musées !!

- Il a étayé ses propos à grand renfort de précisions quant aux lacunes en la matière qui lui ont permis d'effectuer ses larcins en toute quiétude.

Ne dit-on pas que les braconniers font les meilleurs chasseurs !!

En attendant , mieux vaut prévenir que guérir !!

Car après les pertes sont irréparable!!

Pierre Dumont
Spécialiste en D.R.O.* depuis plus de 20 ans
et en détection de présence sur sites en activités

www.codine.be

D.R.O. * : Détection Rapprochée des Oeuvres